

ECHAFAUDAGE FIXE

Objectifs de la formation :

À l'issue du parcours de formation, l'apprenant sera capable de :

- Réceptionner, monter, utiliser, démonter et vérifier en toute sécurité des échafaudages fixes.

Formation réalisée par des professionnels formateurs du secteur.

Public visé

Public : Toutes personnes amenées à utiliser un échafaudage fixe.

Prérequis :

- Compréhension orale et écrite de la langue française
- Être reconnu apte médicalement
- Être muni des équipements de protection individuelle (casque avec jugulaire, harnais avec longues, gilet jaune, chaussure de sécurité)

Contenu de la formation

Phase 1 : Théorie

- Rappel des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur sur un chantier.
- Statistiques des accidents
- Analyses des risques
- Conformité des échafaudages fixes
- Classes d'échafaudages fixes
- Critères de choix de matériels
- Les techniques de montage
- Échafaudages fixes classiques
- Échafaudage fixes à montage en sécurité
- Vérifications et utilisation des EPI appropriés

Phase 2 : Les modules pratiques

Module de réception de l'échafaudage :

- Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudage
- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation :
 - Le calage des appuis au sol des montants verticaux
 - Le nombre et la qualité des ancrages et des amarrages

- Le dégagement des circulations,
 - La conformité de l'échafaudage aux plans d'installation,
 - L'état des divers éléments, l'absence de déformation des tubes
 - Serrage des colliers, du clavetage de la continuité des montants,
 - La présence des escaliers et des échelles d'accès, la fixation correcte des échelles intérieures,
 - La présence de garde-corps, main courante, sous-lisse et plinthe,
 - L'état des planchers
 - La fixation des filets et bâches sur la structure, leur couture, la rigidité des supports pour éviter les claquements
 - Les panneaux indiquant les charges admissibles
- Assurer la maintenance de l'échafaudage :
 - La qualité et la quantité des ancrages et des amarrages,
 - Le remplacement des pièces endommagées ou démontées,
 - La suppression de tous les excès de surcharge sur les planchers, et l'enlèvement des gravats et des décombres,
 - L'absence de glissement des colliers
 - L'état d'accrochement des filets ou des bâches,
 - La présence des panneaux indiquant les charges admissibles,
 - Le dégagement des circulations,
 - La bonne tenue des appuis après intempéries et variations importantes de température,
 - Le remontage de pièces d'échafaudages déposées pour les nécessités d'exploitations
 - La conformité du stockage des matériaux avec les charges admissibles des planchers et de l'ossature

Module de montage / démontage de l'échafaudage :

- Être capable de vérifier l'état du matériel
 - L'oxydation importante avec diminution d'épaisseur,
 - L'amorçage de rupture d'une soudure,
 - La détérioration des verrous de blocage des planchers, longerons, diagonales, etc.,
 - La déformation ou choc important engendrant une faiblesse locale d'un élément porteur de la structure
 - Les défauts de serrage des colliers dus au mauvais état du filetage de la vis en "T"
 - Les cadres dont les montants ne sont plus parallèles et les traverses ne sont plus perpendiculaires aux montants
 - Les trappes absentes ou ne fonctionnant plus,
 - Les crochets de plateaux déformés,
 - Le perçage ou la fente dans un élément porteur autre que ceux prévus par le constructeur
 - Les poteaux présentant une flèche supérieure à 1/200 de la portée,
 - Les plateaux avec une déformation permanente supérieure à 1/100 de la portée; dans le cas de plateaux montés côte à côte, celle-ci n'excédera pas 20 mm
- Être capable de monter et démonter un échafaudage en sécurité /15 /15
- Être capable d'élinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage
- Être capable de communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.

- Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage
- Vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur.

Module de l'utilisation de l'échafaudage :

- Comprendre la notice du fabricant du matériel utilisé,
- vérifier que le matériel prévu est adapté :
 - au travail à effectuer,
 - aux contraintes du site.
- effectuer la vérification journalière,
- Connaître et faire connaître les consignes de sécurité,
- Chaque opérateur travaillant sur un échafaudage roulant et/ou fixe doit être capable de suivre les règles suivantes :
 - Contrôler visuellement l'état de conservation du matériel,
 - Maîtriser les opérations de déplacement et de stabilisation,
 - Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage

Utiliser les échelles, escaliers et trappes pour accéder et changer de niveau et s'assurer que les trappes sont bien refermées après utilisation.

- Respecter les limites de charges

En cas de stockage de matériaux, respecter les limites de charges des planchers d'échafaudages.

- Maintenir l'échafaudage en sécurité

Ne pas modifier en dehors des possibilités prévues par la notice du fabricant.

- Proscrire l'utilisation de façon dangereuse

Ne pas faire rouler l'échafaudage avec un opérateur sur le plancher.

Ne pas monter sur l'échafaudage quand les roues ne sont ni calées ni bloquées.

- Tenir compte de la coactivité sur les chantiers

Veiller à ne pas créer de risques pour les travailleurs avoisinant (chutes d'objets, effondrement de charges).

- Signaler les situations dangereuses

Informez le responsable du chantier.

Module de vérification de l'échafaudage :

- Comprendre la notice du fabricant du matériel utilisé
- Citer les différents types de matériel et expliquer leurs fonctions :
 - Connaître la classe d'échafaudage qui correspond aux charges verticales appliquées,
 - Connaître les dispositions de stabilisation, prendre en considération les moyens permettant la manutention des éléments constituant Planchers, montants, etc....).
- Vérifier que le matériel prévu est adapté :
 - au travail à effectuer,
 - aux contraintes du site.
- effectuer l'examen de l'état de conservation, et notamment :
 - L'oxydation importante avec diminution d'épaisseur,
 - L'amorce de rupture d'une soudure,
 - la détérioration des verrous de blocage des planchers, longerons, diagonales, etc.,

- la déformation ou choc important engendrant une faiblesse locale d'un élément porteur de la structure,
 - la déformation des cadres,
 - les trappes absentes ou ne fonctionnant plus,
 - les crochets de plateaux déformés,
 - le perçage ou la fente dans un élément porteur autre que ceux prévus par le constructeur,
 - L'état des poteaux et des plateaux,
 - L'état des stabilisateurs,
 - l'état des roues et de leurs systèmes de blocage.
- consigner le résultat de ses vérifications,
 - communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses,
 - apprécier la qualité et la résistance du support,
 - effectuer l'examen de montage et d'installation ; vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant,
 - effectuer la vérification journalière,
 - connaître et faire connaître les consignes de sécurité.

Démarche et modalités pédagogiques :

Méthodes et évaluations

- Document d'évaluation de satisfaction,
- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques

Outils pédagogiques

- Vidéo projection, discussions et exercices
- Livre de formation
- Equipements réels d'échafaudage fixe pour exercices pratiques
- Équipements de protection individuelle (casque avec jugulaire, port du harnais, gilet jaune et chaussures de sécurité)

Coûts et durée

Durée de la formation : 1 jour soit 7 heures

Type de contrat : Convention de formation continue

Tarif de la formation :

- À partir de 150,00 € HT (Tarif exact sur devis en se rapprochant de l'organisme de formation)

Validation

- QCM théorique en fin de formation (QCM d'environ 20 questions auxquelles il faut un minimum de 11 points au QCM pour le valider. Chaque question vaut 1 point en cas de bonne réponse, et 0 en cas de réponse fausse.)

- Une évaluation pratique en fonction des modules choisis.
- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation

La réussite à la formation est conditionnée par la validation des épreuves théoriques et pratiques.

Précisions pour la pratique :

- Pour le module montage, démontage, il est nécessaire d'obtenir un score minimum de 28 sur 40.
- Pour le module vérificateur, il est nécessaire d'obtenir un score minimum de 21 sur 30.
- Pour le module utilisateur, il est nécessaire d'obtenir un score minimum de 12 sur 17.
- Pour le module réception, il est nécessaire d'obtenir un score minimum de 28 sur 40.

Un certificat de réalisation est délivré. Il est renouvelable autant de fois que nécessaire, notamment en fonction des besoins, lors d'un changement de poste, de tâches ou en cas de changement de matériel. Il ne possède pas de durée de validité.

Une attestation de fin de formation est également remise à tous participants ayant suivi l'intégralité de la formation.

Dans le cas où le participant valide uniquement l'épreuve théorique sans réussir l'épreuve pratique, la formation n'est pas considérée comme réussie. Le participant devra repasser l'ensemble des épreuves théoriques et pratiques pour obtenir le certificat de réalisation à la formation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et de suivre les résultats :

- 1 QCM théorique en fin de formation (20 questions)
- 1 évaluation pratique en fonction des modules choisis

ACCESSIBILITE

- Stationnement gratuit sur le parking d'ALTOM FORMATION
- Localisation à environ 5 minutes du centre-ville de Péronne donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : serviceformation@altomformation.fr ou 03 22 84 53 98



Le centre de formation ALTOM Formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à un référent handicap, Monsieur BEGLIOMINI Aldo, que vous pouvez contacter au 03 22 84 53 98.

